



Les films de fiction au service de l'enseignement en santé et social

Date de publication : Février 2019

Rédacteur : Sophie ALVES DE PUGA, enseignante de STMS de l'académie de Toulouse

SOMMAIRE

ÉLÉMENTS INTRODUCTIFS	p. 3
1. DE LA JUSTIFICATION PÉDAGOGIQUE...	p. 3
2. ... À LA STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE	
2.1. En début de séquence pédagogique	p. 4
2.2. Lors des séances	p. 5
2.3. En fin de séquence	p. 6
3. CADRE JURIDIQUE	p. 6
4. SÉLECTION DE SITES PÉDAGOGIQUES	p. 7

ÉLÉMENTS INTRODUCTIFS

À l'heure où l'on étudie en cours de philosophie la série "Game of thrones"¹, il apparaît plus que jamais indispensable d'utiliser l'audiovisuel comme support pédagogique et notamment les films de fiction.

« La projection d'un film est associée à la notion de plaisir... et c'est déjà un argument de poids : il faut conserver cette dimension dans l'usage pédagogique... tout en se gardant d'une dérive, celle qui transforme la séance de cinéma en moment exclusivement ludique. » Jean-Pierre Meyniac, fondateur et « rédac-chef » du site [Clio-Hig](#).

3

Les films de fiction à l'instar des films documentaires offrent aux élèves et étudiants un processus d'identification plus fort qui peut être très intéressant à exploiter à condition de les guider, de les aider à se distancier et ainsi leur permettre de développer un sens critique.

Les films de fiction ont l'avantage de capter l'attention des jeunes et favorisent leur implication et participation dans les situations d'apprentissage et donc leur motivation.

L'utilisation des films en classe permet aussi d'accompagner plus facilement les élèves en difficulté, de les rendre autonomes dans leurs apprentissages et de gérer l'hétérogénéité des élèves.

Outre l'aspect pédagogique, les films permettent également aux élèves d'accéder à une activité culturelle. Or l'intérêt pour la culture naît souvent dès l'enfance et l'adolescence. « Ainsi le film de fiction constitue une passerelle privilégiée entre les savoirs scolaires et le développement d'une culture extrascolaire des élèves. Il permet de donner des habitudes de fréquentation de l'espace culturel qu'est le cinéma. » (Extrait du [Réseau National en Sciences Médico-Sociales](#))

1. DE LA JUSTIFICATION PÉDAGOGIQUE...

Avant de choisir un film de fiction à visionner en classe, il convient de se poser quelques questions :

1. Quelle est la thématique du film ?
2. Y a-t-il un parti pris idéologique ? Et lequel ?
3. Quel est le public concerné par cette œuvre ?
4. Ce film permet-il une utilisation pédagogique pertinente ?

Puis il faut mettre le film en lien avec les programmes et référentiels de sa discipline et identifier les capacités, compétences et/ou savoir-faire et savoirs associés abordés dans le film. L'analyse du

¹ CHAILLAN Marianne. *Game of thrones, une métaphysique des meurtres*. ed. Le passeur, 2016, 288 P.

programme/référentiel doit permettre de recenser et de choisir et/ou définir les objectifs, en fonction des contenus et de leur niveau d'acquisition (niveau taxonomique) à atteindre.

Le film choisi va donc s'inscrire dans une *stratégie d'enseignement* au cours de laquelle plusieurs utilisations sont possibles.

2. À LA STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

4

Élaborer une stratégie pédagogique, c'est concevoir et organiser des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes.

Il convient donc d'inscrire son action d'enseignement dans la séquence et donc structurer son enseignement.

Il faut se poser quelques questions :

- Quels sont les notions abordées dans le film ?
- Quels sont les objectifs ? Quelles activités mettre en place ?
- Quelle gestion du temps ? Du matériel ? Éventuellement des groupes ?
- A quel moment de la séquence doit-on utiliser le film ?
- Quel est le format adapté ? Faut-il montrer un film dans sa totalité, ou au contraire, uniquement des extraits ?

Il convient également de préparer les élèves ou étudiants au visionnage du film à partir, par exemple, du synopsis, de l'affiche du film, de la bande annonce. Cette phase de préparation peut être plus ou moins longue, de quelques minutes à une séance entière.

Le film doit être présenté et son lien à la séquence précisé.

2.1. En début de séquence pédagogique

Le film servira de *fil conducteur* de la séquence, le film constitue alors un « document point de départ ».

On peut proposer, à partir de la thématique du film, une situation problème ou situation d'approche ou encore professionnelle (en BTS et en Bac Professionnel) de la séquence.

Le film peut faire l'objet d'une utilisation sur une séquence entière et permettra d'illustrer toutes les séances de la séquence.

Un exemple : le film « Fatima » de P. Faucon qui peut être utilisée en première ST2S pour monter une séquence sur le bien être social dans la :

Partie 1 - Qu'est ce que la santé ? Qu'est ce que le bien être social ?

Bien être social : une construction dynamique : processus de socialisation et insertion sociale.

Ce film permet d'appréhender les notions de socialisation et d'insertion sociale (Cf. les exploitations pédagogiques du film [Fatima](#)).

2.2. Lors de séances

Les séances seront articulées entre elles et sont donc organisées autour du film.

Le film de fiction peut être considéré comme un *document*, au même titre que les documents écrits.

Les activités proposées seront donc construites à partir du film en vue d'atteindre un ou plusieurs objectifs.

Propositions d'activités/questionnements possibles

À partir du film ou des extraits choisis et à l'aide du programme ou référentiel, on peut construire des questionnements avec la possibilité d'intégrer des documents d'accompagnement.

Les élèves s'appuient alors sur le film ou les extraits du film et éventuellement les documents d'accompagnement pour répondre aux questions.

- Exemple du Guide pédagogique en 1ère ST2S - Portraits de femmes fortes : de Angie « [It's a free world](#) » à Waris Dirie « [Fleurs du désert](#) »
- Exemple du Guide pédagogique en SP3S - Portraits de femmes d'aujourd'hui : de Lila et Ely « [Tout ce qui brille](#) »

Travail de synthèse et d'analyse à partir du film

Un travail de synthèse peut être demandé à partir d'un questionnement ou d'une problématique de départ.

Une grille de prise de notes pourra aider l'élève à rédiger la synthèse.

Qui sont les personnages importants?	Caractéristiques physiques et psychologiques
De quoi « parle » le film ? Quels sont les thèmes ?	Comment le sujet est-il traité ? De façon humoristique, dramatique, fantastique, etc.
Introduction	Points importants
Développement	Points importants
Conclusion	Points importants

2.3. En fin de séquence

Le film peut être utilisé **comme support de révision** (par exemple: élaboration d'une carte mentale sur les notions abordées dans le film) **ou d'évaluation possible**.

Toutes les stratégies d'enseignement sont possibles à partir du moment où l'utilisation des films de fiction s'inscrit dans un ou des objectifs précis et vise des apports bien identifiés préalablement à la projection.

6

3. CADRE JURIDIQUE

La loi en France a été modifiée plusieurs fois, une première loi, d'août 2006, dite [DADVISI](#) instaure l'exception pédagogique et permet l'utilisation d'œuvres cinématographiques en classe selon certains critères. Un accord transitoire a vu le jour en 2009.

Le [BO n° 5 du 4/02/2010](#) fait le point sur la propriété intellectuelle en publiant un « accord sur l'utilisation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche ».

Il faut soit en avoir acheté les droits d'auteur, soit que des accords aient été passés avec l'Éducation nationale.

Ainsi on peut consulter le fonds documentaire du CDI qui doit contenir des vidéos libres de droits, acquises auprès du Scéren CNDP, de diffuseurs tels que Colaco, ADAV, Médiathèque des trois mondes, Zéro de conduite...

Mais si le film n'est pas disponible, la loi autorise aussi « *la représentation dans la classe, aux élèves ou aux étudiants, d'œuvres intégrales diffusées en mode hertzien ou numérique, par un service de communication audiovisuelle non payant* ». On peut donc enregistrer et passer en classe un film ou un documentaire qui est passé à la télévision, du moment qu'il s'agit d'une chaîne gratuite.

Cependant, si on n'est pas dans ce cas de figure, on peut diffuser en classe des extraits d'œuvres, mais pas plus. « *“Extraits” s'entend de parties d'œuvres dont la longueur est limitée à six minutes, et ne pouvant en tout état de cause excéder le dixième de la durée totale de l'œuvre intégrale. En cas d'utilisation de plusieurs extraits d'une même œuvre audiovisuelle ou cinématographique, la durée totale de ces extraits ne peut excéder 15 % de la durée totale de l'œuvre.* »

Et si je l'ai trouvé sur Internet ? A priori, la législation est la même. Il faut s'assurer que la vidéo est libre de droits. On peut passer en classe des films ou des émissions trouvés sur les sites des chaînes gratuites ou des extraits d'œuvre si ce n'est pas le cas.

Concrètement, une œuvre cinématographique ou audiovisuelle peut être projetée en classe dans son **intégralité** sous certaines conditions strictement définies :

- **Si l'œuvre est empruntée au Centre de documentation de l'établissement (CDI)**, elle doit avoir été préalablement acquise avec droits de consultation. Elle peut être projetée dans son intégralité mais exclusivement à des fins d'illustration pédagogique (et non dans un cadre récréatif et ludique). Certains films du dispositif sont disponibles en DVD à l'ADAV (Ateliers Diffusion Audiovisuelle). L'ADAV est un organisme qui permet notamment aux établissements scolaires de se procurer des copies DVD de films avec les droits qui y sont attachés pour permettre leur diffusion en classe : www.adav-assoc.com.
- **Si l'œuvre est empruntée au réseau Canopé**, un accord établi entre le Ministère de l'Éducation nationale et le diffuseur permet « une emprise territoriale » c'est-à-dire que les droits sont élargis aux établissements d'enseignement de l'académie. L'œuvre peut alors être projetée dans son intégralité.

4. SÉLECTION DE SITES PÉDAGOGIQUES

- **Site du Réseau National de Ressources en Sciences Médico-Sociales** : <http://rnrsms.ac-creteil.fr/>
Le site du réseau national en sciences médico-sociales (RNSMS) propose une veille cinématographique en santé et social chaque mois dans sa rubrique « *Actualités* » ainsi que des dossiers pédagogiques dans sa rubrique dossiers « *ressources* » ([Audiovisuel au service de l'enseignement en EDE, ST2S et SP3S...](#)).
- **Site zéro de conduite** : <http://www.zerodeconduite.net/>
- **Ressources en ligne libres de droits**:
 - [Portail Eduthèque](#)
 - [Lesite.tv](#)
 - [INA](#)
 - [Canal U](#)
 - [Canal Éducatif à la Demande](#)
 - [Universciences TV](#)